



CMCAS CLERMONT – LE PUY

Retour sur le CA du 07 Octobre 2021



Election CMCAS la Campagne est lancée !

Les élections de CMCAS vont se dérouler du jeudi 18 novembre 2021 à partir de 8h00 au mardi 23 novembre 2021 à 8h, pour le vote électronique et pour les pensionnées, le vote par correspondance est ouvert jusqu'au 10 novembre 2021 cachet de la poste faisant foi. Comme vous avez pu le voir, toutes les organisations syndicales déploient leurs différents tracts de campagne en faisant miroiter aux bénéficiaires des dispositifs divers et variés qui je cite : « ferai gagner des chèques ou de l'argent en se finançant soi-même ses activités » ! Que de belles promesses encore une fois ! En ce qui concerne les trois organisations syndicales (CFDT-CFE/CGC-FO) présentes au CA de la CMCAS Clermont-Le Puy, pour elles aucune campagne électorale en locale aux plus près des bénéficiaires, comme l'a toujours fait et mis en œuvre la CGT. Alors chers bénéficiaires, il ne faut pas être dupe de croire aux promesses irréalisables pour des vacances ou chèques qui compenseraient quoi que ce soit... Pour la CGT la solidarité pour tous les bénéficiaires actifs – inactifs et leurs familles, une juste répartition ou une participation financière en fonction de ses revenus et de sa composition familiale... font partie des valeurs ou des aspirations que les administrateurs CGT soutiendront lors de la prochaine mandature. Alors, « **TOUTES ET TOUS MOBILISES, POUR NOS ACTIVITES SOCIALES** », Emparez-vous de ce vote et n'hésitez à faire voter...

Constructions des Antennes

Suite à la commission Budget-Achat, les appels d'offres pour la construction de l'antenne de Clermont à Gerzat, ont été validés à l'unanimité par les organisations syndicales présentes. C'est pourquoi au CA ceux-ci ont été soumis au vote pour validation et la signature des marchés. Ils ont été validés à la majorité, seul la CFDT c'est ABSTENUE alors qu'en commission, sa représentante avait voté POUR ? Encore une fois la position de la CFDT reste incompréhensible ! Les travaux de construction devraient démarrer d'ici à la fin d'année.

Concernant l'antenne du Puy à Brives-Charensac le bâtiment est monté, couvert et fermé. En séance un devis pour le raccordement au réseau ORANGE a été validé à l'unanimité pour un montant de 1082.4€ Les travaux se poursuivent pour une fin des travaux prévue en début d'année 2022.



Pour plus d'infos, les administrateurs CGT de votre CMCAS :

Eric LAVAL, Rémi BRUYERE, Guy CHAPELLE, Murielle GARNIER, François CHASTEL, José ANDRADES, Frédéric SEAUVE, Laure BAYER, Gérard CHARBONNIER, Christophe ARSAC, Georges CAZAL, Grégory THORIN, Solanae BALICHARD. Frédéric POUGHEON. Roland DANI.

Infos diverses ...

AG des CMCAS : le Président Eric LAVAL a été mandaté à la majorité des voix pour participer à l'Assemblée Générale des CMCAS qui a lieu le 13 et 14/10 à Montreuil.

Le CA s'est positionné sur les 4 Avis à la majorité des voix, favorablement, sur: -1- « Avis sur les principes directeurs 2022 », -2- « Avis sur les principes de répartition 2022 », -3- « Avis sur l'Action Sanitaire et Sociale avec les «Principes de répartition pour l'exercice 2022» (Les CMCAS, dans la limite de leurs besoins et selon les barèmes et procédures établis par le Comité de Coordination des CMCAS, accèdent au fonds sous mandat géré par le Comité de Coordination des CMCAS, conformément à l'article 25 du statut National) et -4- « Avis sur le fonds Santé, abondamment proposé à hauteur de 27M€ pour le financement de la CSMR »

Toutes les Organisations syndicales présentes lors du CA ont voté CONTRE sauf sur l'avis -4- ou la CFDT a voté POUR comme la CGT.

Cahier des Charges 2022 : présenté en séance, il est validé tous les ans, il reprend les demandes formulées au Territoire CCAS Auvergne/Limousin et ce que nous souhaitons que les professionnels réalisent comme travaux pour la CMCAS en 2022. Suite au vote à la majorité des voix de celui-ci, le Territoire CCAS doit nous faire valider lors d'un prochain CA le Plan d'Actions Locales qu'il mettra en place pour réaliser nos demandes.

Budget Complémentaire n°3 : suite à la commission Budget Achats du 1^{er} /10/2021 le Trésorier Général Guy CHAPELLE nous présente le Budget Complémentaire n°3 validé en commission, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Modification des Conditions Générales de Ventes de la CMCAS : Il est proposé de modifier celles-ci en rajoutant la possibilité de s'inscrire directement à la CMCAS par téléphone ou lors des permanences de proximité, approuvé à l'unanimité.

Remerciements

Lors de ce dernier CA de cette mandature, le Président associé au Secrétaire Général a remercié tous les membres du CA qui ont participé, qui se sont impliqués et investis dans la vie démocratique de notre CMCAS. Les échanges ont été divers, riches et variés. Même si les administrateurs et administratrices ne sont pas toujours d'accord et malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire, ces rencontres se sont déroulées pour le mieux et nous avons réussi à travailler ensemble. Nous vous en remercions et nous souhaitons aux administrateurs et administratrices sortants le meilleur pour la suite...